DEPARTEMENT de TARN-et-GARONNE

Arrondissement de MONTAUBAN Canton de Montech

MAIRIE
de

MONTBETON

205.63.67.40.10
Fax 05.63.30.01.24
mairie-montbeton@info82.com

## Pièces à fournir pour une demande de carte d'identité <u>ENFANT</u>

Dans tous les cas : première demande, renouvellement, perte, vol :

- ✓ 1 extrait d'acte de naissance de **moins de 3 mois** (à demander à la Mairie de naissance), sauf pour le renouvellement d'une CNI de moins de 12 ans.
- ✓ **Pour les personnes nées à l'étranger**, une preuve de la Nationalité Française (décret de naturalisation, certificat de Nationalité Française le cas échéant),
- ✓ L'ancienne carte d'identité (sauf s'il s'agit d'une première demande)
- ✓ En cas de perte de la carte d'identité : vous devez le déclarer à la mairie et compléter un formulaire de déclaration de perte de CNI (ou fournir la déclaration faite auprès de la police ou de la gendarmerie) plus un timbre fiscal de 25 €
- ✓ 2 photos d'identité en couleur, identiques, récentes, de face et tête nue, sur fond uni.
- ✓ 1 justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (facture EDF, Téléphone, Eau, quittance de loyer, avis d'imposition...)
- ✓ **Résidence alternée :** si tel est le cas, fournir un justificatif de domicile au nom de chacun des parents,
- ✓ **Autorisation parentale :** la demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale : fournir une pièce d'identité du représentant légal.
- ✓ Signature de l'autorisation parentale pour les mineurs.
- ✓ Selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale,

L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie lors de la demande pour la prise d'empreinte.